

**JUSTIFICATION D'ABSENCE – L1 ARTS DU SPECTACLE**

**A montrer à vos enseignants dans un délai de 15 jours à partir du 1<sup>er</sup> jour d'absence, avec l'original du justificatif, et à déposer à votre secrétariat avant la fin du semestre concerné**

Justificatifs valables : certificat médical, certificat de décès d'un proche, attestation de présence à un concours, convocation officielle à un examen de permis de conduire, convocation officielle par une administration (police, tribunal, préfecture).

*La falsification de documents par l'étudiant.e ou par un tiers (par exemple, un faux certificat médical) peut entraîner des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à une exclusion de l'université.*

Cadre réservé au secrétariat - **Date de réception du formulaire avec justificatif.s**

Commentaire éventuel :

NOM :

Prénom :

NOM MARITAL :

N° Étudiant.e:

**Attention**

*Les absences au*

1. *TD de langue : à justifier directement auprès de votre enseignant.e du centre de langues*
2. *TD de TIC : au secrétariat de l'ICOM - Bât D , [tic@univ-lyon2.fr](mailto:tic@univ-lyon2.fr)*

**J'ai été absent.e à un ou des TD, compléter le tableau ci-dessous. Une absence par ligne**

Date de l'absence	TD N°	Intitulé de l'élément pédagogique	Nom de l'enseignant.e

**J'ai été absent.e à un ou des contrôles continus (TD) et/ou à un ou des examens terminaux (CM), compléter le tableau ci-dessous. Une absence par ligne.**

Date de l'absence	TD N° CM N°	Contrôle continu et/ou Examen terminal Intitulé de l'élément pédagogique	Nom de l'enseignant.e

Date et signature de l'étudiant.e,